

ARNAS ^{LE} MAG

JANVIER 2022 / N°11

MAGAZINE
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES



2022, année électorale : mode d'emploi

p. 6





1 2 A l'occasion des fêtes de Noël, le maire, accompagné de plusieurs élus, a distribué des livres à tous les enfants des écoles maternelle et élémentaire

3 Réunion publique relative au projet d'extension de la Gravière du Pré de Joux

4 Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

5 Vente organisée par Arnas Solidarité au profit du Téléthon



6 La commune a honoré ses agents conscrits en "1"

7 Harpe vagabonde et chansons en accordéon pour une balade musicale fort appréciée à la médiathèque

8 Les conférences de Nicolas Hirsch sur les années 1870/1871 ont été très suivies

9 Ateliers danse avec la compagnie Hallet Eghayan pour les enfants de l'école

10 Conseil communautaire de septembre délocalisé à la salle Renoir



ARNAS, VIE MUNICIPALE

- 2022, année électorale 5
- La commune accueille ses nouveaux arrivants 7
- Les jeunes du CMJ visitent le Gravière 7
- Maurice Menier nous a quittés 7
- Deux nouveaux agents aux services techniques 8
- Les terrains de l'Espace Grange du Moulin font peau neuve 8
- L'aménagement des Prés du Marverand se poursuit 8
- Bloc-notes 9
- Illiwap : l'actualité de la commune sur votre smartphone 9
- Etat civil 2021 10



ARNAS, PLUS SÛRE

- Prévention des risques industriels 12
- Les Prés du Marverand en mode doux 14
- Lutte contre les moustiques tigres : premier bilan 14
- Un arrêt minute devant la boulangerie 14
- Droits et devoirs du propriétaire riverain d'un cours d'eau 15



ARNAS DEMAIN

- Le pédibus c'est parti ! 16
- La retraite de la bouchère 16
- Quelles propositions pour notre marché ? 16
- Comment désimperméabiliser les sols ? 17
- Nouvelle campagne de thermographie 17
- Les services techniques roulent « propre » 17
- Les jardins collectifs et partagés 18
- L'Agenda 21 devient Agenda 30 18
- Première journée Éco-citoyenne de notre commune 19
- Expérimentation d'une chaussée à voie centrale banalisée 19
- Subvention pour l'achat d'un vélo 19



ARNAS ÉDUCATIVE

- Le RAM devient RPE 20
- Le (vrai) prix de la restauration scolaire 21



ARNAS CULTURE

- Les livres c'est bon pour les bébés 22
- Prix des bibliothécaires du Beaujolais 22
- Des livres en Beaujolais, l'aventure continue ! 23
- Arnas, 1 000 ans d'histoire ! 23
- Les ados sur les planches 24
- Le festival Arnas 2.0 fait face à la crise 24
- Première balade du Patrimoine 25



ARNAS DYNAMIQUE

- Fête des classes en septembre 26
- Le club de l'Amitié maintient les liens 26
- L'Interclasse renouvelle son bureau 27
- Chaud les marrons ! Chauds ! 27
- 4e Soirée de l'humour du comité des fêtes 28
- Ecce Musica retrouve le chemin des pupitres 28
- Repas de retrouvailles pour les aînés 28
- Les associations tiennent leur forum 29



ARNAS SPORTIVE

- La saison 2021/2022 du FC Denicé Arnas 30
- Les randonneurs se remettent en marche 30
- Shamerock, un retour à la compétition très attendu 31
- Marathon du Beaujolais : six coureurs aux couleurs d'Arnas 31
- Reprise des concours pour les boulistes 32
- De la solidarité pour les patineurs 32
- Il était une fois le « 4 pattes club » d'Arnas 33
- Le tennis club déborde d'activités 33

LES BRÈVES DU TERRITOIRE

34



ÉDITO DU MAIRE

Michel Romanet-Chancrin
Maire d'Arnas



Chères arnassiennes, chers arnassiens,

À l'heure où ces mots sont écrits, la situation sanitaire est loin d'être résolue. Certains événements, comme la fête des classes, ne pourront encore se tenir, à l'instar des vœux de la municipalité, qui malgré l'envie de vous retrouver et de partager un moment chaleureux, n'ont pas pu être organisés cette année encore. C'est donc, comme en 2021, par une vidéo (*) qu'ils vous ont été présentés.

Une nouvelle année qui commence est souvent l'occasion de dresser le bilan.

2021 portait un élan de renouveau, un nouvel espoir. Et ce fut le cas, même si les contraintes sanitaires ont continué de rythmer notre quotidien : livraison de nouveaux logements, à la Chartonnière et aux Prés du Marverand, lancement du projet de construction d'une nouvelle école maternelle et d'un restaurant scolaire, ouverture d'une 8e classe à l'école élémentaire, nouvelle politique en matière d'urbanisme, développement de cheminements doux, mise en place d'un pédibus, ... pour ne citer que ces actions parmi encore de nombreuses autres.

Sur beaucoup de ces thèmes, nous pouvons compter sur l'Agenda 21, très actif dans notre commune, pour proposer des actions innovantes. De même que sur le Conseil municipal des jeunes qui a proposé cette année pour la première fois une « Balade du patrimoine » qui a été un véritable succès.

2022 ne sera pas en reste et ces actions d'amélioration de la qualité de vie et de la sécurité seront poursuivies. De nouveaux projets verront le jour à Arnas tels que la réalisation du deuxième tronçon du cheminement piéton de la route du Toléron, la mise en place d'un dispositif de vidéo protection sur les secteurs les plus essentiels, le lancement des travaux pour la création de l'école maternelle et du restaurant scolaire, la finalisation du programme de rénovation de l'école élémentaire ...

Cette année 2022 verra aussi débuter la commercialisation de Beau Parc, l'écoparc d'activité implanté sur notre commune. Beau Parc proposera, à terme, 1200 emplois et 110 logements. Des ateliers de concertation et de consultation de la population seront proposés cette année pour mieux connaître et comprendre ce grand projet d'importance métropolitaine.

Au niveau national, 2022 connaîtra des événements politiques forts avec notamment l'élection présidentielle qui va engager le pays pour les cinq prochaines années. Vous trouverez en page 6 des précisions importantes sur l'organisation des conditions de vote.

Je suis convaincu que nous saurons, ensemble, relever les défis de 2022 pour en faire une année riche en joies petites et grandes.

L'ensemble de l'équipe municipale et les agents s'associent à moi pour vous souhaiter une très belle année 2022 !

Bonne lecture de ce nouveau numéro d'Arnas le Mag'.

(*) Retrouvez la vidéo
des vœux 2022



Faites-nous part de vos remarques
via notre site internet www.arnas.fr,
rubrique «Contactez-nous»
ou en envoyant un mail à
communication@mairie-arnas.fr





2022 Année électorale



Présidentielle
10 et 24 avril
2022

Législatives
12 et 19 juin
2022

L'année 2022 sera marquée par deux élections nationales importantes :

- L'élection présidentielle, les 10 et 24 avril 2022, pour élire le Président de la République ;
- Les élections législatives, les 12 et 19 juin 2022, pour élire les députés à l'Assemblée Nationale.

Il s'agit d'une année de refonte électorale. Cela signifie que la liste électorale de la commune va être révisée entièrement pour être mise à jour. Chaque électeur recevra une nouvelle carte électorale mentionnant son numéro d'électeur sur la liste - numéro modifié compte tenu de la refonte. C'est cette nouvelle carte qu'il faudra présenter le jour de l'élection pour faciliter les opérations de vote.

A noter

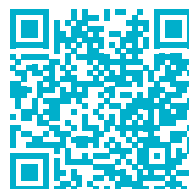
Les bureaux de vote 1, 2 et 3 sont toujours situés en Mairie d'Arnas, sauf circonstances exceptionnelles comme ce fut le cas en juin 2021, avec deux bureaux installés à l'école.

Une nouveauté concernant les procurations : il est possible désormais de donner procuration à une personne qui n'est pas électeur dans la même commune. Cependant, il faudra toujours que la personne qui a la procuration (le mandataire) se rende dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Attention : en 2022, il ne sera plus possible d'avoir deux procurations comme c'était le cas en 2021.

Inscription sur les listes électorales :

Les électeurs non encore inscrits peuvent le faire **jusqu'au 4 mars 2022**. L'inscription peut se faire en mairie, avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile, ou sur le site internet : www.service-public.fr



Très important !

Certains électeurs préalablement inscrits au bureau de vote n°2 seront désormais affectés au bureau de vote n°3. Il s'agit des électeurs demeurant dans les rues et voies suivantes :

- Impasse du Pont
- Impasse du Vieux Puits
- Chemin de la Croix Barnoud
- Impasse des Roseaux
- Impasse du Vieux Poirier
- Chemin des Libellules
- Route des Serves
- Ancienne route de Beaujeu
- Chemin des Résistants
- Impasse Lucie Aubrac
- Impasse du Petit Perrier
- Impasse des Brunelles
- Chemin de Chantegrillet

Inscriptions des jeunes sur les listes électorales

Les jeunes venant de se faire recenser ou qui n'ont jamais été recensés mais qui auront atteint 18 ans les jours du scrutin (10 et 24 avril 2022), doivent effectuer une **inscription volontaire sur les listes électorales avant le 4 mars 2022** s'ils peuvent et souhaitent voter.

Voter c'est exprimer vos souhaits pour votre quotidien, votre avenir, votre

territoire... En France, 7 millions d'électeurs ne sont pas inscrits au bureau de vote de leur domicile, 3,5 millions ne sont pas inscrits du tout. Et vous ?

Si un tout premier vote est toujours un moment marquant dans la vie d'un jeune citoyen, il s'agit de ne pas rater le coche et de bien vérifier que l'on pourra glisser ce premier bulletin dans l'urne.

La commune accueille ses nouveaux arrivants



Le samedi 27 novembre dernier, les nouveaux arrivants de la commune étaient invités à rencontrer la municipalité, salle des mariages de la mairie.

C'est une tradition pour la municipalité qui tient ainsi à accueillir au mieux les nouveaux arrivants, à leur faire découvrir Arnas, connaître les différents services, les projets en cours, commerces et structures de la commune et surtout leur permettre de rencontrer les élus.

L'installation dans une nouvelle ville est une étape de vie importante et la municipalité est très attachée à faciliter l'intégration de ses concitoyens dans leur

nouveau cadre de vie. A cette occasion les nouveaux jeunes élus au Conseil Municipal des Jeunes ont également été accueillis.

Un verre de l'amitié a clôturé cette cérémonie et des cadeaux de bienvenue ont été remis aux participants dont le tout récent livre sur la commune, « Arnas, 1000 ans d'histoire » et un pot de miel issu des ruches municipales.

Les jeunes du CMJ visitent la Gravière

Les jeunes du CMJ ont pu découvrir ce site lors d'une visite organisée et commentée par l'équipe Vicat Granulats.

La faune et la flore locales ont fait de ce site préservé un terrain idéal de découverte et d'exploration de la nature tout en permettant de comprendre d'où proviennent et comment sont extraits les granulats. La visite s'est achevée par un circuit en bateau sur la gravière et la Saône pendant laquelle les jeunes élus ont pu voir fonctionner la drague flottante et observer, tout au long des berges, les différentes espèces et leur habitat.



Maurice Menier nous a quittés



C'est avec une grande tristesse que nous avons appris la disparition de Maurice Menier, en décembre dernier.

Bien connu des Arnassiens, Maurice avait été pendant 26 ans, de 1982 à 2008, agent des services techniques de la commune. Plus particulièrement chargé de l'entretien de l'Espace Grange du Moulin, c'est à lui que l'on devait d'avoir une salle des fêtes accueillante et un stade toujours en parfait état.

Maurice fut également, pendant de nombreuses années, membre de la brigade des sapeurs-pompiers de la commune. Dans ce cadre, il a pu conjuguer son engagement citoyen avec la pratique de son sport, le cyclisme, qu'il a porté au plus haut. Maurice fut, en effet, à de multiples reprises, au début des années 2000, champion de France, champion d'Europe, champion du monde et multi médaillés aux jeux mondiaux, véritables jeux olympiques des pompiers.

Toutes nos pensées vont vers ses proches et plus particulièrement vers son épouse Rose qui fut également agent des services municipaux.

Circuit en bateau sur la Gravière





ARNAS, VIE MUNICIPALE

Deux nouveaux agents aux services techniques



Les services techniques de la commune viennent d'accueillir deux nouveaux agents : Wesley Defarges et Alexis Christien.

Arnassien de naissance, **Wesley** est un habitué des services puisqu'après y avoir effectué un stage en 2016, alors qu'il était en seconde, au lycée horticole de Dardilly, il est revenu régulièrement chaque été en tant que saisonnier. Titulaire d'un bac pro en aménagements paysagers, il s'épanouit au contact de la nature. Riche de belles valeurs humaines, Wesley aurait tout aussi bien pu être accompagnant d'enfants en situation de handicap, autre activité très importante pour lui.

Âgé de 30 ans, **Alexis** a rejoint l'équipe en novembre en tant qu'agent technique polyvalent. Issu d'une formation en production « florale et légumière », ce passionné d'horticulture saura aussi répondre aux missions courantes de son service en matière d'entretien de la voirie et des bâtiments municipaux. Sportif et dynamique, il vient de débiter la pratique de l'escalade sur bloc qu'un ami lui a fait découvrir. D'un caractère joyeux et avenant, il est également passionné de mangas.

Les terrains de l'Espace Grange du Moulin font peau neuve



Afin de limiter l'utilisation du grand terrain de foot et de préserver sa pelouse, notamment pendant la période humide, il convenait de redonner une nouvelle jeunesse au terrain en ghorre.

Les travaux réalisés à l'automne ont permis de retrouver un beau terrain, drainé, habillé d'une couche de ghorre flambant neuve.

Le club de foot Denicé/Arnas utilisant les équipements communaux est heureux de cette réalisation qui apporte un espace d'entraînement renouvelé et plus praticable quelle que soit la saison ou la météo.

Dans le même esprit, ce sont les quatre terrains de tennis du complexe qui ont été remis en état. Les revêtements de ces quatre courts comportaient de nombreuses fissures, ce qui les rendaient difficilement jouables et potentiellement dangereux. Un surfacage a été effectué, avec rebouchage des fissures et application d'une nouvelle couche de peinture.

L'aménagement des Prés du Marverand se poursuit



L'aménagement de la ZAC des Prés du Marverand se poursuit avec la construction des bâtiments collectifs le long de la route de Longsard dont certains seront livrés au cours de l'année 2022.

Deux ensembles resteront à aménager il s'agit des 29 logements à caractère social pris en charge par Alliade Habitat et les 18 logements qualitatifs dont la construction a été confiée à la société Utiade. Pour ces deux ensembles, les permis de construire ont

été déposés et le début des travaux devrait intervenir en milieu d'année 2022.

Le parc de jeux du complexe est désormais ouvert au public et la sortie sur la route départementale sera opérationnelle au printemps 2022.

Bloc-notes

Des modifications sont possibles en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

FÉVRIER

Samedi 26 :

- Soirée de l'humour - Comité des fêtes

Dimanche 27 :

- Thé dansant - Comité des fêtes

MARS

Samedi 5 :

- Tournoi de scrabble - Classes en 3
- Concours de coinche - Classes en 4

Dimanche 6 :

- Vide grenier - Classes en 3

Dimanche 13 :

- Vente d'andouillettes - Classes en 7
- Bourse aux vêtements - Sou des écoles

Dimanche 20 :

- Loto - Classes en 1
- Choucroute - Classes en 9

Samedi 19 et dimanche 20 :

- Tournoi ultimate du Symp'hatrik

Jeudi 24 :

- Concours de coinche - Club de l'Amitié

Samedi 26 et dimanche 27 :

- Salon des vins - Kiwanis

AVRIL

Samedi 9 et dimanche 10 avril :

- Salon de la Pêche

Samedi 9 :

- Challenge Bineau - Boule de la Grange Perret

Dimanche 10 :

- Élections présidentielles - 1^{er} tour

Samedi 16 et dimanche 17 :

- Concours d'Agility - « 4 pattes club »

Dimanche 24 :

- Élections présidentielles - 2^e tour

MAI

Dimanche 1er :

- Vide greniers et brocante musicale - Comité des fêtes

Dimanche 8 :

- Commémoration de l'armistice de 1945

Mercredi 18 :

- Rencontre intergénération - UPA

Dimanche 15 :

- Vente de produits réunionnais - Classes en 1

JUIN

Du 4 au 6 :

- Sortie de Pentecôte d'Arnas Plein Air à Lanslebourg

Samedi 4 :

- Gala Fit Dance

Samedi 11 :

- Gala - Danse et d'ailleurs

Dimanche 12 :

- Élections législatives - 1^{er} tour

Samedi 18 :

- 25e Gala de l'Union des Patineurs d'Arnas

Dimanche 19 :

- Élections législatives - 2^e tour
- Brocante - ASA

Vendredi 24 :

- Kermesse - Sou des Ecoles

JUILLET

Vendredi 8 :

- Soirée rosé, classe en 9

Samedi 9 :

- Concours d'Agility - « 4 pattes club »

Dimanche 10 :

- Grand Prix d'Arnas - Boule de la Grange Perret

Jeudi 14 :

- Fête Nationale - Repas champêtre

Samedi 23 :

- Vide greniers classe en 0
- Concours sociétaires - Boule de la Grange Perret



Illiwap : l'actualité de la commune sur votre smartphone



Rejoignez les 839 personnes abonnées à la station de la commune d'Arnas !

Depuis 2018, la mairie est équipée d'une application smartphone lui permettant de communiquer avec ses citoyens en moins de 2 minutes ! 100 % gratuite, Illiwap vous permet de recevoir des messages d'information de la mairie sur votre téléphone mais également depuis 2020 d'informer directement la Mairie des problèmes ou dysfonctionnements dont vous seriez témoin sur la commune, qu'il s'agisse d'une décharge sauvage, une chaussée déformée, un nid de poule, du mobilier urbain détérioré ou encore un animal errant.

Cette application vous permet également de recevoir des messages géolocalisés de type « alertes » :

vigilance météo, pollution, accidents, bouchons, travaux, inondation, etc. Via ces alertes géolocalisées, la municipalité peut contacter en quelques secondes ses citoyens mais aussi tous les porteurs de l'application de passage sur son territoire.

Comment procéder ?

Pour rejoindre la communauté illiwap d'Arnas, il vous suffit de télécharger l'application gratuitement via les boutiques en ligne : Google play (Android), Apple store (Iphone) ou AppGallery (Huawei).

Une fois téléchargée, il ne vous reste plus qu'à ajouter le code @69013.



État civil d'Arnas

Naissances

03/11/2020	FENAUTRIGUES Nolan	11/08/2021	BERREHAIL Lilia
06/11/2020	BOUSQUET Nayel	15/08/2021	RIGOLIER CORTICCHIATO Emmy
06/12/2020	PIERRON LEMOINE Eliott	19/08/2021	CHAHCHAH Qassim
08/01/2021	MELINAND Brune	22/08/2021	DENIS Meryl
09/01/2021	BAUDU Rose	27/08/2021	PETRELLI Aria
19/01/2021	SEDDAK Waïl	01/09/2021	HAUTECOEUR Charlize
21/01/2021	TURA Aysu	15/09/2021	GÜNERHAN KUCUK Helin-Aya
07/02/2021	MOMIN Hélène	22/09/2021	RENAUT Pablo
09/02/2021	BONNET Augustin	29/09/2021	ROMAND Evie
23/02/2021	BOUGUELLAL Sérine	05/10/2021	BRIEL Benjamin
03/03/2021	GUERID Jessim	13/10/2021	TROUILLAS Fabien
20/03/2021	DUTEIL Gianni	14/10/2021	SARI Jessim
24/03/2021	JAEG Léon	21/10/2021	GUIZANI Yassir
30/03/2021	CALIK Melisa	24/10/2021	TASSIN BONIN Emy
03/04/2021	ISCEN Mohammed	26/10/2021	VOLLE Maëlie
09/04/2021	SOUFIANI Nouh-Iphrahim	29/10/2021	KAYA Ela
30/04/2021	FERREN Charles	08/11/2021	AKKAFA Mehmet
09/05/2021	YILAR Eymen	08/11/2021	GAYET Ariana
16/05/2021	JUAN Alizée	12/11/2021	RAYMAN Sara
17/05/2021	MAHMOUDI Idriss	12/11/2021	RAYMAN Imrân
21/05/2021	GUIET Maé	15/11/2021	NOBLET Léa
31/05/2021	DESMULE Timéo	20/11/2021	BIBOST Lylou
01/06/2021	FICHOT Maxence	21/11/2021	DEFILLON Jade
03/06/2021	DOS SANTOS Anna	04/12/2021	TREILLE Baptiste
20/06/2021	MOTTA Océane	07/12/2021	MARCHAND Léon
06/07/2021	BRET Émil	08/12/2021	PAITRE Lou
16/07/2021	EMERY Émile	09/12/2021	CHABERT Lilou
18/07/2021	GRANGEVERSANNE Mélia	12/12/2021	MENOUAR DAILLY Tian
28/07/2021	DURAND Waël	16/12/2021	BUYUKYARMA Aseï
28/07/2021	GIRERD Julia	18/12/2021	AH-KI PIGNARD Camélia
		29/12/2021	MILLOT Charlie

Mariages

19/12/2020	ABDELLI Sofiane	PIN Amandine
23/12/2020	BURNIER Johan	MARGERAND Aude
09/01/2021	FURLAN Justine	LAS Ludivine
20/01/2021	LACOMBE Pierre-Yves	GROPPE Alice
20/02/2021	MONDESIR Loïk	KERMICHE Halima-Sadia
10/04/2021	BULUT Ihsan	ZAOIGI Soraya
24/04/2021	PAITRE Grégory	SCHODET Julie
22/05/2021	BOUJEON Guillaume	GUET Juliette

22/05/2021	CHAMBON Yannick	ALT Camille
05/06/2021	VENET Bastien	MARTINEZ Daniela
12/06/2021	MATRAY Pierre	CHOLLAT Justine
17/06/2021	BURNICHON Arthur	AGNES Aurore
10/07/2021	CASTAGNA Émilie	ARNAUD Stéphanie
10/07/2021	DEMARE Christophe	REVIRON Amandine
17/07/2021	PLOMB Romaric	CHARY Camille
17/07/2021	BADAoui Merouane	GUEBLI Lelia
27/08/2021	RENARD Bruno	MARGUIN Danielle
28/08/2021	ALBAYRAK Mehmet	DANGUIN Morgane
28/08/2021	GÉLIZA Laurent	AUCOURT Marielle
04/09/2021	DUCHAMP Rémy	VAVASSEUR Céline
18/09/2021	VACHER Romain	AUDOIN Marine
18/09/2021	REYNARD Nathanaël	GARNIER Marie
25/09/2021	TASER Mikail	GÖZCÜ Hilal
25/09/2021	BOULITEAU Nicolas	GRELLET Sarah
09/10/2021	ZOUNON Coffi	GIRAUD Alexandra
30/10/2021	MASSACRIER Axel	FLORES Caroline
20/11/2021	PAY Amoz	SIMONET Sariah
28/12/2021	LANEYRIE-FLECHET Jérémy	FORNEROT Sara-Emmanuelle

Décès (*)

09/11/2020	POMMET Marie Cécile	épouse DUMOULIN	30/04/2021	POIZAT Odette	veuve BOULOT
13/11/2020	HUYNH Ba Tong		01/05/2021	GONNARD André	
16/11/2020	RODRIGUES Claudine	épouse FAYOLLE	04/05/2021	AFRESNE Didier	
16/11/2020	GUIDO Antonio		06/05/2021	MARGUIER Edmée	veuve ARDIL
23/11/2020	BARJOT Marcel		05/06/2021	DESCAILLOT Henri	
24/11/2020	GUYOT Louise		10/06/2021	SERRAILLE Claudette	veuve GIRARDON
20/12/2020	DESCOLLONGES Daniel		19/06/2021	VIANNIN Marcel	
26/12/2020	GAUTHIER Jacques		30/07/2021	COLAS Maria	veuve EDOUARD
29/12/2020	DREVET Aline	épouse BERAS	06/08/2021	DORIN Odette	
03/01/2021	LARGE Yvette	épouse KLASKALA	08/08/2021	PIERRON Richard	
11/01/2021	JAGNOUX Jacques		10/08/2021	CHANRION Antoinette	veuve JOMARD
18/01/2021	MUCHA Katarzyna	veuve WITKOWSKI	14/08/2021	GUILLAUME Eliane	veuve CONTASSOT
19/01/2021	SAURAT Georges		18/08/2021	BÉNÉ Odette	veuve BOUTARIN
28/01/2021	CRÉPIER Roger		27/08/2021	DUBOIS Michèle	épouse SALLIN
14/02/2021	AZZI Abdelkader		04/09/2021	BENEY Suzanne	veuve BORDET
19/02/2021	FRANQUIN Alain		25/09/2021	FOREY Robert	
09/03/2021	JACQUEMARD Yvette	veuve MATHIEU	12/10/2021	ROUTIER Chantal	épouse BRIEZ
12/03/2021	JAMROZINSKI Thérèse	veuve KEDZIA	01/11/2021	GELIN Edmond	
17/03/2021	SERTHELON René		06/11/2021	CHANÉAC Jeanne	veuve DARBON
17/03/2021	LAURENT Guy		09/11/2021	BERTÉ Denise	
21/03/2021	RANVEAU François		11/11/2021	ARCHIER Marcel	
24/03/2021	RAYON Michel		16/11/2021	CLARET Jeannine	veuve CONGIO
31/03/2021	WITKOWSKI Lucien		03/12/2021	COUTURIER Francine	veuve AGAUD
31/03/2021	BERTHILLOT Odette	veuve MONTET	07/12/2021	CHANEL Francine	veuve CHIRAT
04/04/2021	BERTHELON Renée	veuve MATHELIN	10/12/2021	MENIER Maurice	
06/04/2021	ANDRÈS Françoise	épouse BOUSSER	25/12/2021	LAPALU Marie-Thérèse	épouse BOISSET
20/04/2021	L'HOPITAL Armand		27/12/2021	FAGUET Denise	veuve MELQUIOND
22/04/2021	BOY Paulette	veuve PALANCHON	27/12/2021	GUERRIER Raymond	

(*) Liste non exhaustive du fait de l'enregistrement de certains actes de décès hors Arnas.



ARNAS PLUS SÛRE

Prévention des risques industriels

Notre commune est concernée par les périmètres de protection de plusieurs sites industriels : Quaron, Rhône Saône Engrais à Villefranche S/S et Recylex. Les deux premières sont soumises à l'existence d'un plan particulier d'intervention (PPI) organisant les secours en cas d'accident industriel, ce qui n'est pas le cas de l'usine Recylex.

Les risques dépendent du produit utilisé et de la quantité stockée. Les effets d'un accident peuvent donc être variés : incendie, explosion, nuage toxique ou pollution.

L'entreprise Recylex

RECYLEX S.A. exploite sur la commune d'Arnas un site de collecte et de traitement de batteries plomb-acide usagées. Le site est autorisé par arrêté préfectoral en date du 26 mars 2019, et sa gestion est soumise à une commission de suivi de site pilotée par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

Au total, 24 personnes travaillent sur le site, dont 7 dédiées à la production.

Toutes les **matières sont stockées dans des zones dédiées** puis expédiées vers des centres de traitement agréés en vue de leur recyclage final.

Depuis le 1^{er} juin 2015, Recylex est classée Seveso III, seuil haut ce qui a conduit l'entreprise à réaliser une étude de danger qui

permet de préciser les risques auxquels peut être exposée la population avoisinante.

Les conclusions de cette étude montrent que **les rayons de danger sont censés rester circonscrits à l'intérieur de l'emprise du site**. De ce fait, le site n'est pas soumis au PPI (Plan Particulier d'Intervention).

En cas d'accident des procédures d'urgence ont été rédigées et le personnel est formé pour les différentes interventions. Par exemple, en cas d'incendie de batterie au plomb, la priorité est de dépiler le tas et d'isoler les batteries responsables de l'incident. Ceci se fait dans un premier temps par aspersion d'eau sur le tas pour calmer le feu, puis par intervention avec une chargeuse pour isoler les batteries.

Des exercices sont réalisés a minima une fois par an sur les différents scénarios définis dans l'étude de danger.

Les dirigeants de l'entreprise Recylex organisent une fois par an, à l'occasion de la Journée de l'Industrie, une visite du site, accessible à tous pour expliquer les activités et montrer les installations de l'usine.

L'entreprise Quaron

Quaron est un distributeur de produits et spécialités chimiques qui est un maillon entre le producteur et l'utilisateur. Sur le site d'Arnas, l'entreprise traite des produits destinés au traitement des eaux (stations municipales, piscines, production d'eau potable) aux industries agro-alimentaires, à la cosmétique, à la fabrication des peintures, etc.



La société Quaron s'est implantée à Arnas en 2013, sur le site de Diversey où elle a réalisé d'importants investissements pour rénover les bureaux et surtout sécuriser les installations. Elle emploie aujourd'hui 24 personnes. Quaron est classée "Seveso" depuis de nombreuses années, elle a donc une forte expérience de la gestion de ce type de sites. Mais l'expérience ne suffit pas en la matière, il faut aussi des compétences et des moyens.

En termes de compétences, le personnel est formé aux consignes d'urgence dès son intégration sur le site.

En termes de moyens, il y a au niveau groupe une astreinte joignable 24h/24. Une cellule de gestion de crise locale peut être très rapidement mise en place, assistée à distance par le groupe si besoin.

Le site est doté d'un POI (Plan d'Opération Interne) qui décrit les procédures d'urgence

à déployer en cas d'incident et qui détaille les liens avec le PPI (plan ORSEC).

La DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) est chargée de l'inspection des Installations Classées. Elle procède fréquemment (au moins une fois par an) à des **inspections sur le site sous l'égide de la Préfecture**.

Des exercices sont organisés régulièrement sur le site. Il peut s'agir de manœuvre d'entraînement des équipiers d'intervention d'urgence, des exercices de mise en situation sur table (réflexion sur les stratégies à adopter), ou encore des exercices pratiques avec les pompiers, la Police ou la sous-préfecture.

En 2021, malgré la situation sanitaire, deux exercices ont été organisés sur le site : 1 exercice sur table au mois de janvier, et un exercice avec les pompiers au mois de juin.

Un grand exercice PPI est aussi organisé avec la Préfecture au moins tous les 3 ans.

En cas d'urgence, le site est doté d'une sirène PPI testée tous les 1ers mercredis du mois vers 12h. Elle diffuse le son d'alerte national avec une portée de plusieurs centaines de mètres.

D'autre part, Quaron est dotée d'un **outil d'alerte de masse** permettant d'avertir très rapidement le voisinage du site par mail, téléphone et SMS.

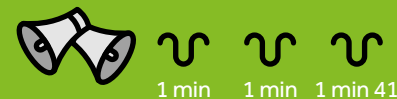
Que prévoit le DICRIM (*) ?

Un risque industriel majeur est un événement accidentel se produisant sur un site industriel et entraînant des conséquences immédiates graves pour le personnel, les populations avoisinantes, les biens ou l'environnement.

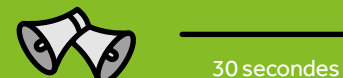
Les conséquences d'un accident sur un site industriel sont regroupées sous trois typologie d'effets : thermique (incendie), mécanique (explosion) et toxique.

Connaître le signal d'alerte :

Début de l'alerte



Fin de l'alerte



Sur la commune d'Arnas

La commune est concernée par les périmètres de plusieurs sites industriels qui font l'objet de Plans Particuliers d'Intervention (PPI) : Rhône Saône Engrais, Quaron. L'entreprise Recylex n'est actuellement pas soumise à un plan

particulier d'intervention (en cours d'étude par les services de l'État). Les risques dépendent du produit et de la quantité stockée. Les effets d'un accident peuvent donc être variés : incendie, explosion, nuage toxique ou pollution.

Les bons réflexes

Dès l'alerte, se confiner :

- Rejoindre le bâtiment le plus proche et se mettre à l'abri
- Rendre le local « étanche » (fermer fenêtres/portes, arrêter ventilation/climatisation)
- Suivre les consignes données par la radio
- Ne sortir qu'en fin d'alerte ou sur ordre

- d'évacuation
- Ne pas aller chercher ses enfants à l'école
- Sur ordre des autorités compétentes, évacuer le bâtiment
- Ne pas rentrer chez soi sans l'autorisation d'une personne agréée

Après l'alerte :

- Aérer le local de confinement

(*) DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs)





ARNAS PLUS SÛRE

Les Prés du Marverand en mode doux



De récents travaux ont permis de finaliser le chemin piétonnier qui relie la ZAC des Prés du Marverand au reste du village.

Cette réalisation commandée par la commune, fait partie d'une démarche plus vaste, à la fois sociale et environnementale.

En effet, la commune d'Arnas est engagée vers la transition énergétique à travers la démarche Agenda 21, très prochainement reconduite en Agenda 30.

Le but avec ce chemin piétonnier est d'aller vers plus de sobriété carbone, en favorisant les déplacements à pied pour les petits trajets dans le village en protégeant les habitants. Ce cheminement doux permettra notamment aux habitants de ce nouveau quartier de rejoindre l'école, en toute sécurité.

Un arrêt minute devant la boulangerie

Depuis quelques semaines, un nouvel arrêt minute a été mis en place devant votre boulangerie, située au centre bourg, dans le but d'assurer une meilleure rotation des véhicules et d'éviter les arrêts et stationnements anarchiques aux abords de ce commerce.



Lutte contre les moustiques tigres : premier bilan



Depuis près de 10 ans le moustique tigre a élu domicile dans notre département et depuis 2015/2016 dans notre commune. Il ne mesure que quelques millimètres mais son pouvoir de nuisance est énorme.

A Arnas, des actions ont été mises en place, avec notamment la vente de pièges qui imitent un lieu de ponte et dans lequel le moustique tigre femelle s'engouffre et ne ressort jamais. Plus de 500 ont ainsi été installés dans les jardins, avec des résultats qui ont parfois pu paraître insuffisants. Il est clair que ces actions ne suffiront

pas ! Les pièges sont un outil mais seule l'éducation citoyenne permettra de lutter contre l'invasion. Pour limiter au maximum la prolifération de ce nuisible, il convient donc que le plus grand nombre de nos concitoyens adopte des gestes simples pour participer à la lutte.

Des gestes simples que chacun peut appliquer pour éviter la prolifération

Le moustique tigre vit dans un périmètre de 150 mètres autour des gîtes larvaires. Ainsi **un moustique tigre qui pique une personne est majoritairement né dans la propriété de cette personne ou dans son voisinage.**

Il revient donc à chacun d'agir, en adoptant un comportement de gestes simples et peu contraignants. Chacun doit participer à la lutte contre la prolifération de ce nuisible.

Quand vous êtes chez vous, prenez le temps d'observer les insectes qui s'y trouvent en

essayant de détecter les moustiques tigres, et mettez en œuvre les moyens permettant de limiter leur prolifération : videz les coupelles, nettoyez les gouttières, couvrez les réservoirs d'eau, empêchez la stagnation d'eau dans les piscines hors d'usage, etc.

En 2022, des réunions techniques auront lieu au niveau départemental avec pour objectif d'accompagner les collectivités dans la réalisation d'un diagnostic et la rédaction d'un plan de lutte.

Droits et devoirs du propriétaire riverain d'un cours d'eau



Les rivières du Beaujolais ne sont pas domaniales, le lit des cours d'eau appartient donc aux propriétaires riverains. Chaque propriétaire a des droits mais aussi des devoirs vis-à-vis de la rivière et de ses berges.

Entretien du cours d'eau, de la berge et de la ripisylve (végétation)

Le fond du lit appartient au propriétaire de la berge concernée, jusqu'au milieu du cours d'eau. Le curage est strictement réglementé et doit faire l'objet d'une demande auprès de la police de l'eau (DDT du Rhône).

Le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau et de ses abords. Il doit notamment entretenir la végétation (en évitant une coupe à blanc), retirer les débris et embâcles entravant la

libre circulation des eaux.

Pour des raisons d'intérêt général, le Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais peut intervenir en propriété privée pour réaliser des travaux d'entretien sur les cours d'eau. Le riverain est alors tenu de laisser passer sur les bords de son terrain les agents en charge de cet entretien. Pour autant les propriétaires ne sont pas déchargés de leurs responsabilités et obligations !

Respect du débit réservé

L'exercice du droit d'usage de l'eau - arrosage du jardin, abreuvement des animaux - ne doit pas aller à l'encontre du fonctionnement naturel des cours d'eau. Le débit réservé (débit minimal garantissant en permanence la vie, la circulation et la reproduction des espèces) doit être respecté.

Gestion des déchets verts du jardin

Il est strictement interdit de stocker des déchets verts du jardin en bordure du cours d'eau. Emportés lors de crues, les déchets verts peuvent rapidement former des mini

barrages et provoquer des inondations. Ils altèrent également la qualité des eaux des rivières.

Et les zones humides ?

Les zones humides sont des milieux aquatiques fragiles (prairies, serves, étangs...) qui rendent de nombreux services à la collectivité. Elles régulent les apports d'eau, épurent sa qualité et favorisent la biodiversité.

Il est important de les préserver et de les restaurer. Le Code de l'Environnement impose une réglementation stricte pour tous travaux qui pourraient les impacter. Par exemple les drainages, remblais, piétinements.



Vous avez des questions ?

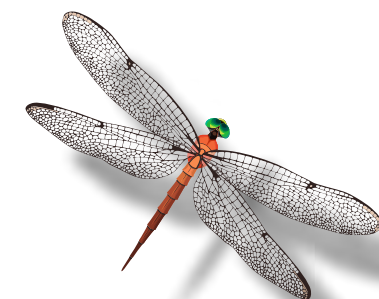
Contactez le Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais.

☎ 04 74 06 41 31

✉ contact@smrb-beaujolais.fr

Important

Les travaux engagés en rivière peuvent être soumis, selon leur nature (ce n'est pas le cas de l'entretien de la végétation), à une procédure de déclaration ou d'autorisation auprès des services de l'État compétents en matière de police de l'eau. Pour éviter des sanctions, il convient donc au préalable de toute action, de se renseigner auprès de la DDT du Rhône, service Eau et Nature.



Renseignez-vous auprès de la police de l'eau (DDT du Rhône, service Eau et Nature).



ARNAS DEMAIN

Le pédibus, c'est parti !



Vous les avez sûrement déjà remarqués aux abords de nos écoles, des écoliers arborant des gilets jaunes tout neufs, accompagnés par quatre mamans surmotivées.

Ce sont les pionniers de notre pédibus arnassien. Par tous les temps, ces enfants se rendent à l'école à pied, accompagnés par les parents volontaires depuis le Bois Crozet, la rue de la Boucle, le lotissement de Chamburcy et la Zac des Prés du Marverand en passant par le Pré du moulin.

N'hésitez pas à rejoindre le mouvement et participer aux bienfaits que procure ce mode de déplacement : la qualité de vie de vos enfants, l'environnement, la convivialité entre des parents qui se rendent service !

Les bénéfices sont extrêmement nombreux pour toutes et tous. Nos ambassadrices se feront une joie de vous en parler et de répondre à vos questions !

Et si jamais le Pédibus est trop rapide pour vous, vous pouvez toujours poser vos questions au groupe Agenda 21 qui se fera une joie de vous répondre !



Contact

agenda21@mairie-arnas.fr

La retraite de la bouchère



Présente sur le marché du jeudi matin, depuis 1983, Christine Forest a tiré sa révérence le 16 décembre dernier pour profiter d'une retraite bien méritée.

Elle est enfant quand ses parents créent la boucherie Bouvard, à Lacenas en 1963 et très vite elle participe au développement de l'entreprise familiale. Depuis 38 ans son quotidien est simple : levée vers 3H-4H du matin, elle prépare les commandes et charge son camion pour être aux rendez-vous de 8H sur les marchés, avec comme seul moment de repos, le dimanche après-midi.

Ce qui manquera le plus à Christine, c'est

le relationnel qu'elle a entretenu avec ses plus fidèles clients et outre ses produits de fabrication artisanale, c'est son extrême amabilité que chacun met en avant.

Pour sa dernière apparition sur la place de la Halle, ceux-ci l'ont couverte de fleurs avant que son camion ne disparaisse au coin de la rue. Elle roule maintenant vers d'autres horizons, à partager, en famille, auprès de ses trois arrières petites filles.

Quelles propositions pour notre marché ?

Dans notre dernier numéro d'Arnas le Mag' nous avons sollicité votre avis pour alimenter notre réflexion autour du maintien ou non du marché du jeudi matin.

220 de nos concitoyens ont répondu à notre enquête et nous les en remercions. Si près des ¾ d'entre eux avouent ne pas fréquenter le marché du jeudi, essentiellement parce qu'ils travaillent à ce moment-là, 96% se prononcent pour un maintien de ce service.

C'est donc vers un autre moment de la semaine qu'il conviendra d'orienter la réflexion. **Le vendredi en fin de journée et le week-end sont les plages horaires qui recueillent la grande majorité des suffrages,** près de 90% des sondés indiquent qu'ils fréquenteraient le marché s'il avait lieu le week-end et 73% en fin de journée.

Le départ fin décembre de la bouchère sera un élément déterminant pour proposer une offre nouvelle. Le jeudi était son seul jour de disponible et elle concentrerait à elle seule la grande majorité des achats.

Des plages horaires plus adaptées, une plus grande diversité de commerçants, des producteurs locaux, des produits bio, de l'artisanat, la présence de food-trucks, ... sont autant de suggestions que vous nous avez faites et qui permettront, à terme, de faire des propositions qui satisferont le plus grand nombre.



Comment désimperméabiliser les sols ?



Au Bois Crozet une voie piétonne vient d'être refaite et c'est une première pour notre commune.

En effet, la réalisation de cette voie piétonne est une première du genre, dont le revêtement est perméable. Remplaçant l'ancien mâchefer, pour traverser ce quartier résidentiel, désormais, c'est sur un mélange à froid de sable, granulats et liant organo-minéral sans « composés organiques volatils » que vos pieds se poseront.

Certes le coût actuel de la réalisation est supérieur à celui utilisé habituellement mais cette première départementale s'inscrit dans la démarche environnementale de

la commune. L'eau s'infiltre directement dans le sol, en traversant ce revêtement perméable, elle ne chemine plus vers les circuits de traitement des eaux usées, via les avaloirs de chaussées, et retourne directement à la terre. C'est une nouvelle approche dans la protection de notre environnement que de ne plus traiter l'eau de pluie comme un déchet devant être nettoyé mais comme un élément précieux et naturel devant retourner directement à la terre. **D'autres réalisations municipales à venir utiliseront ce procédé.**

Nouvelle campagne de thermographie

Pour cette nouvelle année, nous proposons à tous les habitants de maisons individuelles de la commune de découvrir les failles dans l'isolation de leurs habitations grâce à une nouvelle campagne de thermographie infrarouge.

La thermographie infrarouge est une technique qui consiste à visualiser les différentes zones de température d'un bâtiment à l'aide d'une caméra infrarouge, ce qui permet de localiser les anomalies

thermiques (défaut d'isolation, pont thermique, ...). La caméra thermique sera utilisée en tant qu'outil pédagogique, la thermo-façade ne se substitue pas à un bilan énergétique.

Un acte bon pour la planète et pour votre porte-monnaie :

- Le conseil municipal a récemment voté pour l'exonération de la taxe foncière à hauteur de 50% sur le bâti pour les logements anciens ayant fait l'objet de travaux d'économies d'énergie
- Vous économiserez également sur le chauffage de votre logement !

Contact

agenda21@mairie-arnas.fr

Les services techniques roulent « propre »



Cette fin d'année 2021 marque l'arrivée du premier véhicule hybride. Il s'agit d'un camion « Piaggio porter » fonctionnant à l'essence et au Gaz de Pétrole Liquéfié (GPL).

Ce 3 Tonnes 5 ne nécessite pas le permis poids lourd, dans son utilisation courante.

Le GPL s'enclenche manuellement lorsque l'allure du véhicule est au ralenti, ce qui est le cas des déplacements sur la commune, et bascule en consommation d'essence lors d'un trajet à plus vive allure. Tout équipé, avec son gyrophare et ses bandes réfléchissantes, il servira principalement à l'entretien de la voirie et des espaces verts grâce à ses ridelles, sa benne amovible et son compartiment de rangement.

Ce camion hybride est le premier de cette catégorie dans le parc automobile des véhicules communaux, il rejoint le camion électrique du service et le vélo électrique de la police municipale utilisant ainsi les énergies les moins polluantes.

N'hésitez pas à contacter le groupe Agenda 21





ARNAS DEMAIN

Les jardins collectifs et partagés, c'est quoi ?

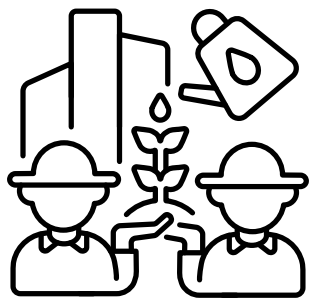


Le 17 janvier dernier, à l'initiative de membres du groupe Agenda 21 avait lieu, en mairie, une réunion publique afin de constituer une association qui aura pour but de créer un jardin partagé sur le hameau de la Grange Perret.

Les jardins collectifs et partagés sont des lieux de proximité où les habitants qui le souhaitent peuvent se retrouver pour jardiner ensemble. Ils partagent ainsi des moments de convivialité et échangent leurs bonnes pratiques en matière de jardinage !

Ces jardins peuvent être composés de parcelles individuelles, collectives et d'un espace de vie.

Si vous souhaitez participer à cette aventure, il ne tient qu'à vous de venir avec vos idées, votre motivation et votre expérience.



Contact



jardinpartagearnas@gmail.com

L'Agenda 21 devient Agenda 30

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Depuis 2015, le conseil municipal proposait aux habitants souhaitant influencer sur la qualité de la vie dans notre commune de rejoindre le comité Agenda21. Ce programme issu des Sommets de la Terre en 1992 a posé les principes de la préservation de l'environnement puis s'est étendu au développement durable incluant également la dimension sociale.

Depuis 2015, bon nombre de réalisations sur notre commune ont trouvé leur origine au sein de ce groupe d'Arnassiennes et

d'Arnassiens motivé(e)s. Vieillissant, le modèle de l'Agenda 21 se voit aujourd'hui remplacé par celui de l'Agenda 30.

17 objectifs de développement durable

Ce nouvel Agenda pensé par l'ONU se veut plus transversal et plus précis à travers 17 objectifs de développement durable autour de 5 thèmes :

- Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère
- Privilégier une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
- Préserver la biodiversité, la protection des milieux et des ressources
- Viser l'épanouissement de tous les êtres humains
- Renforcer la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et entre les générations

Le comité Agenda 30 est ouvert à tous les habitants de la commune, élus et non-élus qui souhaitent participer au développement harmonieux de notre territoire en liens étroits avec le conseil municipal. La participation est volontaire et sans engagement.

N'hésitez pas à rejoindre le groupe Agenda 30



Contact



agenda21@mairie-arnas.fr

Première journée Eco-Citoyenne de notre commune

Rendez-vous le 2 avril 2022



Le 2 avril prochain, la commission Développement Durable et Démocratie Participative, en partenariat avec l'Agenda 30, invite tous les Arnassiens à une grande journée autour du thème de l'environnement.

Cette journée débutera par le nettoyage de notre commune en matinée. Les participants pourront ensuite profiter de stands et d'animations autour des initiatives locales liées au développement durable à l'espace Grange du Moulin.

Cette journée se terminera par un temps d'échanges et de partage avec la projection d'un documentaire suivi d'un débat entre les participants.

Il ne reste plus qu'à espérer que la situation sanitaire permette l'organisation de cette manifestation éco-citoyenne.

À noter !

Subvention pour l'achat d'un vélo

Les conditions d'attribution d'une subvention pour l'achat d'un vélo électrique ou non ont été revues, avec la suppression de la condition de ressources.

Cette aide de 100€ ou 25% de la dépense, une seule par foyer, s'étend également aux vélos d'occasion achetés dans un commerce local.

www.arnas.fr



Expérimentation d'une chaussée à voie centrale banalisée

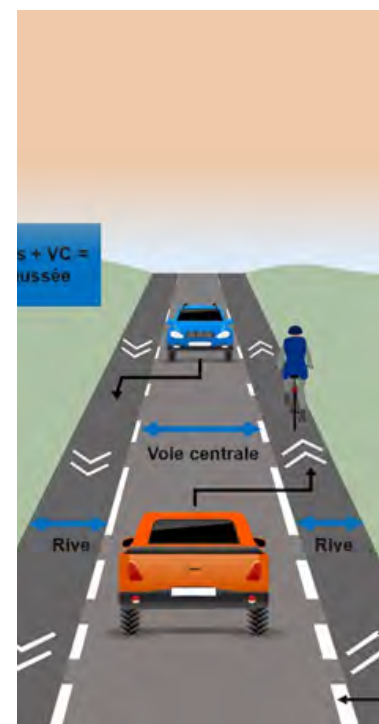
La commune d'Arnas va expérimenter l'aménagement d'une chaussée à voie centrale banalisée, route de Chamburcy.

Après avoir étudié plusieurs scénarios d'aménagements cyclables classiques (pistes et bandes cyclables, passage de la rue en sens unique pour aménager un couloir vélos-piétons unidirectionnel, etc.), la municipalité a opté pour une chaussée à voie centrale banalisée (CVCB) réalisée en mode « expérimental » sur la route de Chamburcy. L'objectif de ce dispositif spécifique est d'améliorer la sécurité des conditions de circulation des cyclistes, sans pour autant dégrader la fluidité du trafic en favorisant la cohabitation des différents usagers sur la voirie.

La chaussée à voie centrale banalisée est aménagée sur 800 mètres, entre le carrefour avec la route du Toléron et la route des Tâches et le carrefour avec la route

de Longsard, en aval de la polyclinique et implique une modification du marquage au sol de la chaussée. Elle est caractérisée par une voie centrale bidirectionnelle, réservée aux véhicules, et 2 accotements larges sur les côtés qu'on appelle aussi des rives, destinés aux vélos.

Contrairement aux cas des bandes cyclables, les véhicules, en cas d'absence de cycle, peuvent se déporter sur la rive de droite pour croiser un autre véhicule ou sur la rive de gauche pour effectuer un dépassement sécurisé d'un cycliste. La vitesse restera limitée à 50 km/h sur toute la portion afin d'assurer des croisements de véhicules et des dépassements de cyclistes plus sécurisés.



Le RAM devient RPE



Contact

RPE « La Pirouette »
8 Parking de la Halle
69400 ARNAS

☎ 04 74 02 08 65

✉ ramlapirouette.arnas@free.fr

Au cours de l'année 2021, le Relais d'Assistants Maternels (RAM) est devenu Relais Petite Enfance (RPE) et à cette occasion ses missions ont été élargies. Les RPE deviennent ainsi des points de référence et des sources d'informations pour les parents et les professionnels, sur l'ensemble des modes d'accueil, y compris la garde d'enfants à domicile.

Le RPE arnassien, la Pirouette, poursuit ses activités sous la direction d'Emmanuelle Frontière en demeurant le lieu privilégié d'échanges et de rencontres pour les assistantes maternelles de la commune et pour les parents.

Pour ce faire, il s'appuie sur l'organisation de temps collectifs, de réunions à thème, de conférences, de manifestations festives en suscitant l'implication des professionnels de la petite enfance et des parents. Des activités d'éveil, en partenariat avec les structures existantes comme la médiathèque, sont proposées.

C'est ainsi qu'au cours de la fin d'année, ont été présentés aux jeunes enfants les éléments de la nature liés à la belle période d'automne avec ses couleurs magnifiques : pommes, potimarrons, noix, marrons et châtaignes avec leurs bogues, mousse, feuilles et fougère.

Grâce au « raconte tapis » fabriqué de toute pièce par les assistantes maternelles, les enfants ont pu toucher, manipuler à leur guise tous ces éléments, au fil de différentes chansons d'automne. Un vrai moment de découverte sensorielle.

RPE

la Pirouette

Grandir



Le (vrai) prix de la restauration scolaire



Rappelons que les repas servis respectent les exigences de la loi Egalim pour une alimentation saine et durable :

- 80 % de produits frais ;
- au moins 33 % de produits bio à chaque repas (dont le pain)
- 1 repas végétarien (plat à base d'œufs, fromages, légumineuses ou céréales) par semaine ;
- 80 % des denrées en production locale (région Auvergne Rhône-Alpes) ;
- 40 % de denrées en circuits courts sans intermédiaire.

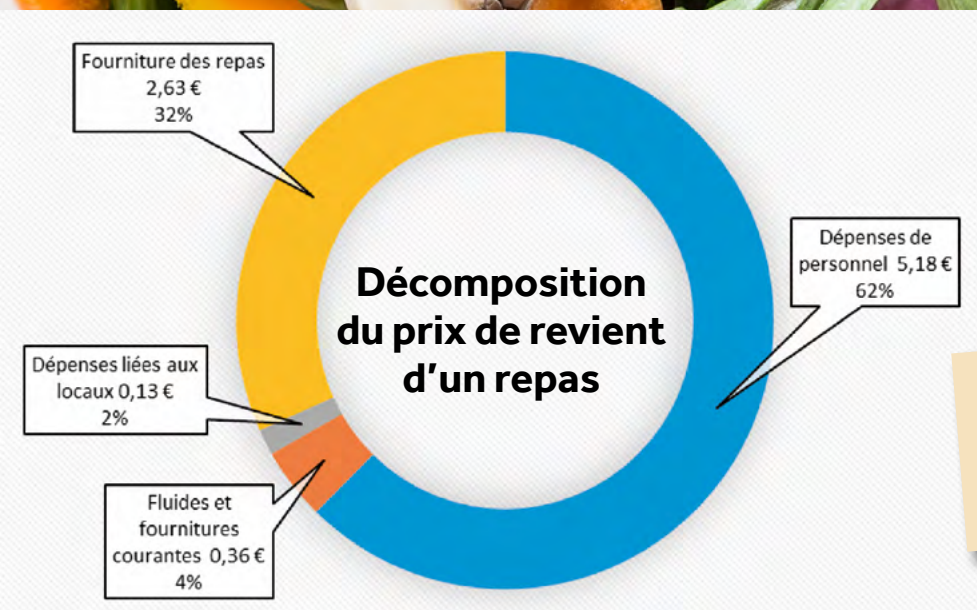
Votre enfant fréquente le restaurant scolaire de l'école d'Arnas et vous réglez la somme de 4,15 € par repas depuis septembre 2021. Mais savez-vous ce que coûte réellement un repas servi dans notre école ?

Le prix de revient du repas servi à la cantine ne se compose pas seulement de la fourniture des denrées alimentaires. Il comporte évidemment les frais du personnel employé pour préparer ces repas, gérer la salle et la cuisine, mais également les frais du personnel d'animation sur la pause méridienne. S'ajoutent les frais de fluides (gaz, électricité, eau, téléphone), les produits d'entretien, les fournitures courantes (comme les couverts, les équipements de travail des agents), et les frais liés au bâtiment et au mobilier (assurance, amortissement, maintenance).

A Arnas, en 2021, tous ces coûts ont représenté la somme de 240 740 €, pour environ 28 970 repas servis. Le prix de revient du repas est donc de 8,30 €, avec une répartition représentée dans le graphique ci-dessous.

Ce prix de 8,30 € est le double du prix payé par les familles. La moitié du coût est donc pris en charge par la collectivité.

Il est intéressant de noter que ce prix de 8,30 € est un prix moyen, les prix variant en France, selon un rapport de la Cour des Comptes en 2020, de 5,87 € à 13,70 €.



Nos enfants bénéficient d'un repas de qualité, à coût maîtrisé !



ARNAS CULTURE

Les livres c'est bon pour les bébés



Dans le cadre de l'opération « Premières Pages », initiée par le ministère de la Culture, le département du Rhône offre un album jeunesse aux enfants nés ou adoptés en 2020 et résidant sur le territoire. L'objectif de ce dispositif est de réduire les inégalités en matière d'accès au livre et sensibiliser les très jeunes enfants à la lecture.

Un courrier a été envoyé aux parents pour qu'ils puissent venir récupérer l'album « Regarde, ça bouge ! » de Lucie Albou : un livre de naissance qui propose une approche ludique et sensorielle de l'image. Constitué de pages d'illustrations et de pages miroir, la manipulation du livre, par des jeux de reflets, donne vie aux images.

Le mercredi 17 novembre, les adjoints de la commune d'Arnas, Patrick Boiraud (Communication - Culture) et Pierre Laforêt (Développement durable - Démocratie participative) ont assisté au spectacle « Bouts de moi » de la compagnie « À corps

bouillon », spectacle créé spécialement autour de cet album puis ils ont procédé à la remise de l'album offert aux familles présentes.

Pour que le livre trouve une place dans nos vies, il est important que cela commence par un moment de plaisir et de partage.

L'album « Regarde, ça bouge ! » reste à la disposition des bébés jusqu'à fin juin 2022, à la médiathèque d'Arnas, aux horaires d'ouvertures de l'équipement culturel, et l'inscription gratuite à la médiathèque est proposée.

Prix des bibliothécaires du Beaujolais

En partenariat avec la Médiathèque départementale et avec le soutien du Département du Rhône, l'association arnassienne « Des Livres et des Histoires » met en place le Prix des Bibliothécaires du Beaujolais.



Le Jury 2021/2022 sera présidé par Jean-Yves Loude et il sera constitué de six bibliothécaires, dont Martine Bonnard, bénévole de la médiathèque d'Arnas et animatrice du club lecture depuis septembre 2015. Ce prix récompensera un roman de langue française publié lors de la « rentrée littéraire de janvier ». Une dizaine d'ouvrages seront présélectionnés et la désignation du lauréat interviendra à l'issue d'une réunion délibérative qui se tiendra le 18 juin 2022 au Prieuré de Salles-Arbussonnas-en-Beaujolais.

Le prix sera constitué de vins du Beaujolais pour un montant de mille euros et le lauréat sera le parrain du salon Des livres en Beaujolais qui se tiendra à Arnas, le dimanche 20 novembre 2022.

Des livres en Beaujolais, l'aventure continue !

La 8^e édition du Salon Des Livres en Beaujolais, organisée par l'association Des Livres et des Histoires, s'est déroulée le dimanche 21 novembre, à l'Espace Grange du Moulin.

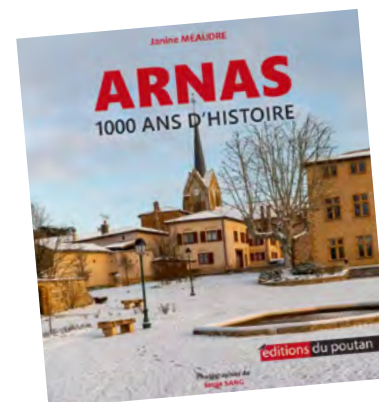


Ce cru 2021, placé sous le parrainage du journaliste et critique gastronomique Perico Légasse, a attiré un public nombreux. Après deux années en demi-teinte, l'édition 2021 a permis un retour au premier plan de l'événement culturel arnassien.

Un coup de chapeau tout particulier à l'invitée carte blanche de la manifestation, la talentueuse Lucie Albou qui a signé l'affiche du salon et qui a animé des ateliers

créatifs pour faire découvrir son œuvre aux enfants de l'école élémentaire d'Arnas. Son dernier livre, « Regarde, ça bouge ! » était à l'honneur puisque labellisé Première pages et coédité par le Département du Rhône, il a été offert à tous les bébés nés en 2020. Présente le dimanche au salon du livre, elle y a dévoilé la superbe fresque qu'elle a réalisée sur trois grands panneaux de bois et qui ornera, dès début 2022, les murs de la Médiathèque municipale.

Arnas, 1 000 ans d'histoire !



L'ouvrage est disponible aux éditions du Poutan



Comme nous l'indiquions dans notre précédent numéro d'Arnas le Mag', le second ouvrage sur notre commune est paru en novembre dernier. « Arnas 1 000 ans d'histoire » nous entraîne dans les ruelles du bourg, sur les chemins de la Grange Perret et dans de nombreux coins et recoins d'Arnas à la suite de Janine Meaudre.

Guide du patrimoine chevronnée, Janine Meaudre possède une connaissance presque intime de notre commune, de ses vieilles demeures et de son histoire. Ce sont les grandes et les petites histoires qu'elle a recueillies dans les archives ou que les « vieux » Arnassiens lui ont racontées, qu'elle

nous invite à découvrir au fil des pages. Cette libre promenade se déroule autour des magnifiques clichés de Serge Sang qui ne se contente pas d'illustrer le propos de l'historienne, mais qui, avec son œil d'artiste, nous fait découvrir des perspectives insoupçonnées sur des lieux méconnus de la commune.

Contact

Le Cuvier
57, boulevard Gambetta
69400 Villefranche-sur-Saône

06 22 80 44 82
contact@poutan.fr



ARNAS CULTURE

Les ados sur les planches



Un espace de confiance dans lequel on explore, on lâche prise, on joue et on rêve. On invente des histoires, on crée des personnages, on improvise, on écrit, on interprète des textes, jusqu'à trouver le spectacle qu'on voudrait raconter.

C'est tout cela que l'atelier mis en place, tous les samedis matins, à la médiathèque, depuis la rentrée de septembre, par Émilie Durmarque, permet aux jeunes adolescents de son groupe.

Prendre confiance en soi, faire confiance à ses camarades de jeu, explorer son imagination, s'affirmer et apprendre à créer ensemble sont les maîtres mots de cette aventure collective. Le tout dans une ambiance ludique et légère.

Un spectacle clôturera la saison, chacun pourra y trouver sa place en fonction de ses envies et de ses possibilités.



Contact



emiliedutheatre@outlook.fr

Le festival Arnas 2.0 fait face à la crise



Créé en 2015, en partenariat avec le Centre Culturel Associatif Beaujolais (CCAB), le festival « Arnas 2.0, art et numérique » a connu son heure de gloire en 2018, avec l'attribution par l'association des maires du Rhône, du trophée du développement numérique.

La crise sanitaire et la disparition fin 2020, du CCAB, partenaire culturel historique de la commune, ont mis à mal les dernières éditions de cette manifestation et auraient pu mettre un terme à cette formidable aventure que constitue ce festival.

Pour autant, chaque année le festival a vu le jour et fin 2021, malgré les difficultés nombreuses, une septième édition a pu s'organiser grâce à l'obstination des membres de la commission culture de la commune, de la responsable de la médiathèque, Mélyne Duchesne et avec l'aide précieuse d'Émilie Durmarque, ex animatrice du CCAB.

Cette édition 2021 s'est déroulée fin octobre et les participants ont pu s'initier à la programmation de robots, dessiner en trois dimensions, grâce à la réalité virtuelle, expérimenter de nouveaux jeux vidéo ou encore découvrir le drone dans tous ses états. **De très beaux moments qui ont été partagés en famille** et que chacun espère pouvoir renouveler en 2022, au cours d'une 8e édition plus riche encore de découvertes autour du numérique.



Première balade du Patrimoine



Une belle initiative à renouveler !



Une première édition de la balade du patrimoine, organisée par le Conseil Municipal des Jeunes et supervisée par notre historienne locale, Janine Meaudre, a eu lieu le 2 octobre dernier, au départ du parking des Conscrits, à la Grange Perret. Cette marche ouverte à tous a été un vrai succès !

Elle avait été pensée lors de séances animées avec les jeunes élus tout au long de l'année. Un questionnaire avait été établi relatant des points clés de l'histoire de la commune et un parcours identifiant les lieux emblématiques avait été tracé.

Cette randonnée de près de trois heures a réuni une centaine de personnes de toutes générations sous un soleil généreux et une douceur automnale. En milieu de parcours, un intermède musical attendait les participants à la belle chapelle des Rues. Les marcheurs ont ainsi pu se reposer aux sons des violons de deux jeunes musiciens du CMJ et découvrir l'exposition de photos et cartes postales anciennes du village d'Arnas. Cette halte a également été l'occasion de partager les réponses au questionnaire tout en profitant d'un goûter offert par la mairie à l'ombre du célèbre tilleul.

La balade s'est achevée sur le parvis de la mairie en fin d'après-midi où bon nombre de marcheurs ont pu exprimer leur satisfaction et remercier les jeunes élus pour leur engagement et leur implication dans l'organisation.



ARNAS DYNAMIQUE

Fête des classes en septembre

L'année 2021 restera comme une année spéciale pour tout le monde et pour la classe en 1, l'année des conscrits, il aura fallu faire contre mauvaise fortune bon cœur !



Contact



amicalesclasseen1arnas@gmail.com



Pour tous les « classards » de la 1, les premières retrouvailles ont eu lieu le 5 septembre, à l'occasion de la vente de produits réunionnais toujours très attendue des Arnassiens.

La fête des conscrits, les 24, 25 et 26 septembre, qui avec l'aide de toutes les classes et de la municipalité a été une vraie réussite, malgré les contraintes qui étaient imposées.

Les « 1 » devront patienter jusqu'à fin septembre pour enterrer leur classe, la fête des conscrits 2022 ayant été reportée aux 24 et 25 septembre prochains.

Le 20 mars ce sera le retour du traditionnel loto de printemps et le 15 mai l'édition 2022 de la vente de produits réunionnais.

Le club de l'Amitié maintient les liens

Après de longs mois d'inactivité pour cause de pandémie, le club de l'Amitié a repris ses activités début septembre, dans le strict respect des consignes sanitaires et il est à noter que tous les adhérents ont été vaccinés.



Contact



Nicole Charton
nicole.metra@orange.fr



A l'heure de la reprise, le bonheur de pouvoir enfin se retrouver se lisait sur tous les visages. Depuis septembre une quarantaine de membres se retrouvent chaque jeudi et « s'affrontent » aux cartes ou à la pétanque quand le temps le permet. On notera parmi eux onze « nouveaux » qui sont venus grossir les rangs de ce club toujours aussi dynamique.

Mi-septembre, une quarantaine d'adhérents se sont retrouvés pour la traditionnelle sortie à l'Étang des Sources. Après le traditionnel repas de Noël qui fut aussi l'occasion d'honorer les conscrits de la « 1 » et de fêter les 40 ans du club, les responsables se sont penchés sur le programme 2022 qui verra une reconduction des principales activités du club : concours de coinche, repas friture/grenouilles, sorties croisière et cabaret, ...

L'Interclasse renouvelle son bureau

Après le décès de son président, en début d'année, le Comité interclasse d'Arnas a poursuivi ses activités avec l'organisation d'une version allégée de « Paradis et artisanat » liée au contexte sanitaire. En ce début d'année 2022, le comité Interclasse annonce le renouvellement de son bureau (voir ci-contre).



Contact



interclassearnas@orange.fr



L'association entend poursuivre son but qui est de réunir tous les conscrits volontaires et désireux de célébrer leur classe chaque année, lors du week-end des conscrits, en février. Pour cela, le comité organise tous les ans en septembre, au moment des vendanges, la fête « Paradis et artisanat » et participe à l'organisation du défilé humoristique des conscrits.

Le souhait pour 2022 est de soutenir l'ensemble des classes de notre village tout en maintenant une cohésion, un

dynamisme et une ambiance festive propres aux conscrits.

- **Président :** Philippe Jamey
- **Vice président :** Frédéric Terret
- **Secrétaire :** Sylvie Blanchard
- **Trésorier :** Michel Brachet
- **Trésorier adjoint :** Fabrice Beauflis
- **Membres du bureau :** Isabelle Fondriest, Fabrice Rollier

Le beaujolais nouveau est arrivé à Arnas



Après une pause obligatoire d'une année, crise sanitaire oblige, le comité des fêtes a renoué avec la soirée « Beaujolais nouveau » pour une 2^{ème} édition le jeudi 18 novembre, jour officiel de sa sortie.

Si la première édition en 2019 avait été contrariée par la pluie, cette deuxième soirée a bénéficié d'un temps relativement clément pour la saison et a connu un beau succès populaire.

Le beaujolais nouveau de Valérie et Jean-Claude Pignard a été très apprécié accompagné de copieuses assiettes beaujolaises dont plus de 200 ont été dégustées au son de la bandas « la corrida ». Au cours de la soirée, la confrérie des Compagnons du Beaujolais a procédé à l'intronisation surprise de deux Arnassiens à savoir Suzanne

Berthier, la dévouée présidente du Club de l'Amitié et Jean Claude Pignard, notre talentueux vigneron, fournisseur du beaujolais nouveau.

Enfin nous avons apprécié la présence de Miss Beaujolais 2021, Léa Sandrin, venue apporter une note de charme à cette soirée qui s'affirme désormais comme incontournable parmi les animations de la commune.

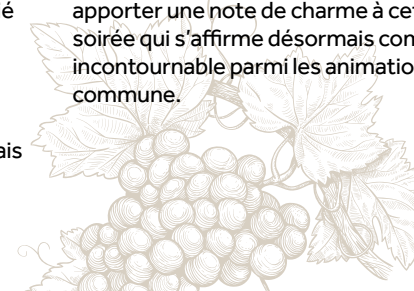
Chaud les marrons ! Chauds !



À l'initiative de la commission événements présidée par Céline Gelin, en partenariat avec le comité des fêtes et le CMJ, une manifestation fort sympathique a été organisée le 8 décembre dernier sur la place du pressoir. Les enfants ont pu y rencontrer le Père Noël et déposer la lettre qu'ils lui avaient adressée pendant que leurs parents dégustaient du vin chaud, des marrons grillés et des crêpes.

Un bref, mais fort agréable moment de convivialité dans une période rendue morose par la crise sanitaire.

Gageons que cet événement prendra date dans le calendrier des fêtes arnassiennes et qu'en décembre 2022 toutes les conditions seront réunies pour qu'il se déroule sans difficulté aucune.





ARNAS DYNAMIQUE

4^{ème} Soirée de l'humour du comité des fêtes



Profitant d'une accalmie au niveau de la crise sanitaire et souhaitant à tout prix maintenir son caractère annuel, le comité des fêtes avait décidé de reporter sa soirée de l'humour, 4^{ème} édition, au samedi 2 octobre.

Un succès en dessous des années précédentes mais satisfaisant avec près de 300 personnes venues oublier la morosité et se détendre grâce aux deux humoristes retenus.

Tour à tour, la lyonnaise Céline Frances dans un show déjanté intitulé « Qu'il est bon d'être une femelle » et le messin Julien Strelzic dans « Santé » déclenchèrent les rires de la salle et les commentaires entendus à la fin du spectacle témoignaient d'une soirée réussie ! Il est temps maintenant pour le Comité des fêtes de se pencher sur la 5^{ème} édition qui se déroulera le samedi 26 février 2022 avec au programme Damien Laquet dans « J'suis pas malade » et Antonia de Rendinger dans « Moi jeu ».

Ecce Musica retrouve le chemin des pupitres



Après une année 2019-2020 chaotique, une nouvelle saison a commencé dès le 1^{er} septembre 2021 pour Ecce Musica.

Cette rentrée le chœur s'était fixé pour objectif de présenter un concert mi-octobre, en retravaillant les pièces répétées en visio ou par pupitres au cours de l'année précédente.

Si la question de l'apprentissage à proprement parler était déjà résolue, il restait à travailler l'essentiel : la musicalité, l'homogénéité des pupitres et celle de l'ensemble. C'est ce qui apporte du plaisir voire de l'émotion au public. Deux défis se présentaient alors : d'une part, maîtriser suffisamment les paroles

pour se détacher des partitions et rester en contact avec la cheffe de chœur, d'autre part être accompagné par un nouveau pianiste.

Au prix de répétitions supplémentaires, tous étaient prêts pour le concert du 16 octobre avec une salle presque pleine, malgré les contraintes sanitaires.

Depuis, après l'assemblée générale, un nouveau programme est sur le métier avec des choristes supplémentaires qui sont fort bienvenus.

Repas de retrouvailles pour les aînés

Cela faisait deux années que le traditionnel repas des aînés, offert par la municipalité, n'avait pu être organisé, et il régnait une atmosphère particulièrement chaleureuse lors de ces retrouvailles tant attendues pour les 200 convives présents ce 19 octobre.



Outre les habitués qui apprécient la convivialité du moment, quelques « nouveaux » seniors sont venus partager le repas et l'après-midi dansant. Un repas particulièrement chaleureux, un temps de pause pour se rencontrer, échanger et partager un moment festif, très apprécié dans un contexte qui n'incitait pas forcément à l'optimisme.

Mi-décembre ce sont plus de 500 ballotins de chocolat qui ont été distribués aux Arnassiens de plus de 70 ans par les membres du conseil municipal.



CHANT'ARNAS

ATELIER DU MOUVEMENT

AVOC

CMJ

DES LIVRES ET DES HISTOIRES

FOOT

GYM DÉTENTE

PLACE DES LANGUES

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Danse et d'Ailleurs

DANSE ET D'AILLEURS

AGENDA 21

SOUS DES ÉCOLES

Les randonneurs se remettent en marche



Comme la plupart des associations, le club local de randonnée, Arnas Plein Air, a dû cesser ses sorties pendant de nombreux mois. C'est donc avec un immense plaisir que les marcheurs ont pu reprendre leurs activités, depuis la rentrée de septembre.

C'est ainsi qu'ils se sont retrouvés, en octobre, dans la forêt de la Cantinière où ils ont découvert «La Forêt des Expériences». Ce sentier ludique et artistique créé avec l'aide de l'Office Nationale des Forêts permet de se sensibiliser au milieu forestier en découvrant les sept stations thématiques ponctuées par des œuvres artistiques.

La marche de novembre a conduit les marcheurs à Régné Durette pour une randonnée qui s'est prolongée par une dégustation de beaujolais nouveau. En décembre, la sortie culturelle a

permis de se plonger dans l'univers des compagnons et de leur célèbre tour de France par la visite du Musée départemental du compagnonnage de Romanèche-Thorins.

On notera comme événement marquant de 2022, le traditionnel séjour de Pentecôte qui conduira les randonneurs dans la vallée de la Maurienne à Langslebourg les 4, 5 et 6 juin. L'association accueille les nouveaux marcheurs qui peuvent prendre contact avec la présidente pour participer aux différentes sorties.

 **Arnas Plein Air**

Paule Gauthier, présidente

 06 81 32 52 24

 gauthier.paule@gmail.com

La saison 2021/2022 du FC Denicé-Arnas

En cette saison 2021-2022, le Football club Denicé Arnas compte :

- 176 licenciés dont 2 dirigeants et bénévoles, 2 arbitres et 20 entraîneurs
- 1 équipe loisir ; 2 équipes seniors, 1 équipe U14-U15 ; 3 équipes U12-U13 ; 1 équipe U10-U11 ; 2 équipes U8-U9 ; 2 équipes U6-U7

Le bureau du FC Denicé Arnas

- **Président** : Bruno Vidal
- **Vice-présidents** : Marcel Dalbepierre et Alain Chavant
- **Secrétaires** : Myriam Benay, Laetitia Petit et Sébastien Grandjean
- **Trésoriers** : Mickaël Petit et Philippe Cane
- **Membres** : Laetitia Lacour, Jean-Marie Talvat, Cyril Schweig, Julien Roche, Maxime Renoud-Lyat, Robert Proton, Hervé Dussauge, Patrice François, Adrien Gobet et Anthony Broquet.



 **FC Denicé Arnas**

 560187@laurafoot.org

Shamrock, un retour à la compétition très attendu



Avec la crise sanitaire, cela faisait plus d'un an que les Shamrocks n'avaient pas participé à une compétition officielle d'Ultimate frisbee. Mais cette année 2021 marque la fin de la disette avec une reprise en championnat indoor avec la phase aller les 11-12 décembre organisé par le club arnassien à Limas et la phase retour qui aura lieu les 5-6 février prochains.

Pour la première fois de l'histoire du club et grâce à une augmentation du nombre de licenciés, trois équipes sont engagées. Cela montre l'engouement grandissant pour ce sport auto-arbitré, mixte et accessible dès 12 ans.

L'objectif de l'équipe une est de figurer dans le haut de tableau de la division régionale 1. Avec deux équipes en division

régionale 3, l'objectif est une montée en DR2. Des objectifs ambitieux mais qui montrent aussi la volonté du club de se développer et de continuer de progresser au niveau sportif.

L'année 2022 sera aussi marquée par le retour du "hat" organisé par le club à l'occasion de la Saint Patrick. Un "hat" est un tournoi où les joueurs s'inscrivent

 **Arnas Shamrock**

 07 70 63 83 09

 arnas-shamrock@outlook.com

individuellement et les équipes sont constituées en mélangeant les joueurs issus de différents clubs. Après deux annulations consécutives, le Symp'hat aura lieu les 19 et 20 mars prochain. Sur un thème très rock'n roll, une soixantaine de joueurs venus des clubs voisins s'affronteront à nouveau dans une ambiance festive et fair-play.

Marathon du Beaujolais : six coureurs aux couleurs d'Arnas

Après l'annulation de l'édition 2020, pour cause de pandémie, l'édition 2021 du marathon international du Beaujolais a proposé 4 formats de course :



Le Marathon labellisé FFA, le Marathon relais en équipes de 3 ou 4 coureurs, le Semi-Marathon et le 13 km du Rhône. Mais aussi deux formats rando : la Family Marathon, une formule festive non chronométrée de 2,5 ou 5 km dans les rues de Villefranche sur Saône. Mais la nouveauté 2021 est la formule solidaire « Rando pour Elles », 7,5 kilomètres de plaisir et de fête pour la bonne cause.

Comme chaque année, six Arnassiens ont couru sous les couleurs d'Arnas. Sabrina Gaillard a couru le marathon en 4h54, Nathan Krzan et Mickaël Demare, le semi-marathon en 1h40, tout comme Nicolas Magalon, en 1h42 et Bertrand Depagneux en 1h46. Enfin Christophe Demare a terminé la 13 km du Rhône en 1h19.





ARNAS SPORTIVE

Reprise des concours pour les boulistes

Le 23 juillet, un concours sociétaires réservé aux membres honoraires et aux licenciés a eu lieu, même si le temps n'était pas de la partie. Malgré tout, la pluie n'a pas entamé l'enthousiasme des participants.

Le 17 septembre, le concours des frères Degout, réservé à la famille et aux amis, a été remporté par la Boule de Pommiers pour la 3ème année consécutive.

Le 9 octobre, pour clore cette très courte saison, c'est un Tête à Tête qui a réuni les adhérents du club bouliste de la Grange Perret. Cette dernière confrontation a vu la victoire de Franck Guichard.

Pour la saison 2022, chacun espère pouvoir reprendre une activité pleine, qui permettrait d'organiser tous les concours prévus (voir ci-contre) et de participer également aux concours nationaux en vue des qualifications pour le championnat de France.



- 9 avril : Challenge Bineau
- 10 juillet : Grand Prix d'Arnas/Challenge Paqueraud
- 23 juillet : Concours entre sociétaires
- 1er août : Coupe de la Société
- 15 septembre : Challenge Degout
- 8 octobre : Concours de fin d'année



Contact

Marc Aymain, président
marc.aymain@gmail.com

De la solidarité pour les patineurs

Au sein du club de l'UPA, tous, patineurs, entraîneurs, membres du bureau ont été heureux de pouvoir reprendre l'activité dès le mois de septembre dans des conditions presque normales après deux années tumultueuses.



UPA

upa.69400@gmail.com

Des remerciements sont adressés à la Municipalité pour avoir permis la poursuite des entraînements sur des créneaux plus importants à la salle Renoir, la salle Elite de l'Escale étant réquisitionnée comme centre de vaccination. Cette solidarité a été fortement appréciée. L'assemblée générale du club a eu lieu le 13 octobre

dernier et l'ensemble du bureau a été reconduit à l'unanimité.

Début janvier est traditionnellement l'occasion d'une première représentation pour les jeunes patineurs, avec dégustation de la galette des rois et fête des conscrits du club. Cette rencontre a malheureusement dû être annulée en

raison de la pandémie.

Le mercredi 18 mai, nous restons optimistes et envisageons de proposer de nouveau notre après-midi Intergénération.

Et enfin, le samedi 18 juin, nous espérons pouvoir présenter notre 25^e gala que nous avons dû annuler deux années de suite.

Il était une fois le "4 pattes club d'Arnas"

Fondé en 2009 par un groupe d'amis passionnés par l'éducation canine, le « 4 pattes club d'Arnas » est passé d'une quinzaine d'adhérents en 2010 à plus de 180 aujourd'hui.

Affilié à la Société Centrale Canine, qui lui permet de certifier ses moniteurs, le club propose une « École du chiot » qui commence dès les 8 semaines du jeune chien. Des cours de socialisation pour chiens adultes sont également dispensés par le club. Ils conduisent à une certification qui est un réel passeport pour les lieux de villégiatures et qui permet également d'entrer dans les disciplines sportives canines.

Les activités sportives dispensées au "4 pattes club d'Arnas" sont l'agility et l'obérythmée. Les agilitistes ont depuis plusieurs années porté haut les couleurs d'Arnas avec de nombreux podiums régionaux et nationaux et l'Obérythmée arrive avec des promesses de podiums.

Pour représenter dignement le club, un nouveau logo vient d'être créé, un blason réunissant les valeurs du club... « l'éducation - la bienveillance - la récompense - la réussite ».

Avec 2 ans de retard pour cause de pandémie, le club fêtera ses 10 ans, le 9 juillet prochain lors du concours annuel d'agility qui réunira près de 200 équipes canines régionales et nationales.



4 Pattes club d'Arnas

Orckia Bentamra, présidente
07 70 69 50 09
4pattesarnas@gmail.com
www.clubcanineducarnas.com

Le tennis club déborde d'activités

Au cours de l'année sportive 2020-2021, le club de tennis a mis en œuvre l'activité « tennis à l'école » au cours de laquelle 88 enfants ont été accueillis pendant un trimestre pour découvrir cette activité sportive. Le travail préparatoire et post cours mis en place par les enseignants de l'école a permis d'exploiter cette nouvelle pratique et d'en extrapoler les bienfaits.

L'école de tennis, ouverte le samedi matin depuis plusieurs années, est maintenant également ouverte depuis début septembre 2021 le mercredi après-midi. L'école est accessible aux jeunes de 5 à 18 ans. Au printemps 2021, la pratique du tennis en extérieur étant possible, le club a organisé une compétition « Galaxie » ouverte aux enfants de 6 à 10 ans de la région sur une journée. Nous avons pu admirer la qualité de jeu des jeunes joueuses et joueurs et leur joie de pratiquer ce sport qu'ils découvraient.



Grâce à la rénovation des courts, des compétitions individuelles et collectives pourront de nouveau avoir lieu dès le printemps.

- Mi-avril, les championnats seniors régionaux et interdépartementaux reprendront sur les courts extérieurs.
- Un nouveau tournoi « Galaxie » sera organisé, sur une journée, en mai 2022.
- En mai, se déroulera le tournoi jeunes (12-18 ans) réparti sur 4 semaines.

- En juin, se déroulera le tournoi senior sur 4 semaines. Des joueurs de niveau national sont d'ores et déjà attendus.
- Le tennis à l'école sera poursuivi cette année avec le cycle 3 de l'école élémentaire.

Des cours individuels ou collectifs pour adultes seront également proposés en journée, sur un trimestre ou deux. Les intéressés sont invités à prendre contact avec le club pour organiser ces cours.

LES BRÈVES DU TERRITOIRE

Actualités, services et événements de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE À ARNAS

BEAU PARC, L'ÉCO-PARC D'ACTIVITÉS À HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

Lors du Conseil Communautaire du 23 septembre, Pascal Ronzière, Président de la Communauté d'Agglomération, a révélé le nom choisi pour le projet de la ZAC Ile Porte à Arnas : Beau Parc. Ce sera le plus grand projet économique porté par la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône depuis ces quinze dernières années. Site clé pour la dynamique économique locale, il proposera à partir de 2024 une offre foncière et immobilière large pour développer les

activités industrielles, artisanales et de services. D'une superficie de 46 hectares (dont 50% d'espaces publics), Beau Parc sera exemplaire au regard de la qualité de ses aménagements, avec une forte exigence architecturale, environnementale et paysagère. Le projet défendra une gestion économe des ressources naturelles en privilégiant des principes d'aménagement et de construction innovants, afin d'allier attractivité économique et respect de l'environnement.



CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

CONCILIER DÉVELOPPEMENT ET ENVIRONNEMENT

Le 30 septembre, Pascal Ronzière, Président de la Communauté d'Agglomération, Jean-Jacques Boyer, Sous-Préfet de Villefranche, et Christophe Guilloteau, Président du Département du Rhône, étaient accueillis par Gérard Tachon, Maire du Perréon, pour signer le contrat de relance et de transition écologique (CRTE) 2021-2026.

Ce contrat va permettre le soutien financier et l'accompagnement en ingénierie des projets de la Communauté d'Agglomération et des 18 communes membres, contribuant à relancer l'économie à partir de la transition énergétique. L'ensemble des projets qui ont été transmis à l'État représentent 144 M€ d'investissement sur 6 ans.

47 projets sont portés par la Communauté d'Agglomération pour un total de 75,6 M€



(création d'un nouvel Établissement d'Accueil du Jeune Enfant, agrandissement du musée du Prieuré, reconstruction des stations de traitement des eaux de Blacé et de Lacenas, plan vélo, etc.). 131 projets sont portés par les communes (création d'un nouveau groupe scolaire à Arnas, végétalisation de

la cours de l'école de Limas, réhabilitation de la salle polyvalente du Perréon, extension de l'école à Lacenas, etc.) soit 59,3 M€ d'investissements potentiels.

8 projets sont portés par le Syndicat mixte des eaux centre du Beaujolais pour un peu plus de 9 M€.

TRANSPORT ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

UN NOUVEL OPÉRATEUR POUR LE RÉSEAU LIBELLULE

Le réseau Libellule dessert le territoire de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône et notamment Arnas (Ligne 2). À compter du 1^{er} janvier 2022 et pour les 6 prochaines années, l'exploitation du réseau sera confiée à TRANSDEV. D'ici 2026, près de la moitié du parc bus sera remplacé par des véhicules électriques et

au gaz naturel afin de réduire la pollution. Des exigences particulières sont également prévues en termes de ponctualité, d'innovation et de services. Une application mobile dédiée et un nouveau système d'information voyageurs en temps réel seront mis en place avec le déploiement d'écrans dynamiques aux principaux arrêts.



PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT

1^{ER} FÉVRIER 2022 : LANCEMENT DE LA SIMPLIFICATION DES CONSIGNES DE TRI

A partir du 1^{er} février 2022, finies les hésitations et erreurs en matière de tri. Les consignes évoluent et le geste se simplifie ! Tous les emballages (hors verre) devront être jetés directement dans le bac jaune : papiers, emballages en plastique, en cartonnnette ou en métal, petits emballages métalliques (plaquettes de médicaments vides, couvercles, capsules de café, papier aluminium, etc.), il n'y aura plus d'exception. En revanche, les objets en plastique (hors emballage) continueront d'être jetés dans la poubelle des déchets ménagers, ou à la

déchèterie selon leur taille. De même, les cartons marrons qui gênent les centres de tri s'ils sont jetés dans le bac jaune continueront d'être apportés en déchèterie.

Cette simplification des consignes va permettre de recycler davantage et de réduire considérablement les ordures ménagères. Chacun de nous à un rôle à jouer afin de préserver les ressources naturelles, faire des économies d'énergie, éviter des émissions de dioxyde de carbone ...

Plus d'infos : SYTRAIVAL 04 74 68 82 59



En attendant le 1^{er} février 2022, les consignes de tri restent inchangées :



BAC JAUNE

Bouteilles et flacons en plastique, cartonnnettes, emballages en métal, papier



BAC VERT

Pots, bocaux et bouteilles en verre



BAC MARRON

Ordures ménagères

NOUVEAUX SERVICES AUX HABITANTS

VOS DÉMARCHES D'URBANISME BIENTÔT EN LIGNE

Changement de fenêtres, pose d'une clôture ou de panneaux solaires, extension, construction d'un abri de jardin, ravalement, etc : tous ces travaux doivent être autorisés avant d'être entrepris.



A partir du 1^{er} janvier 2022, la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône et les communes proposeront aux particuliers et aux professionnels un guichet numérique qui permettra de réaliser toutes ces démarches en ligne. Disponible 7j/7, il sera accessible depuis le site internet de votre commune, ou directement sur le site www.agglo-villefranche.fr. Gratuite, simple et sécurisée, la dématérialisation est une solution supplémentaire de dépôt qui facilitera les demandes et limitera les déplacements. Elle proposera également une assistance en ligne pour vous aider à

remplir votre formulaire et une interface pour suivre l'avancée de vos dossiers. Les services urbanisme de votre mairie et de la Communauté d'Agglomération restent disponibles pour toute question.

Arnas est une commune

trèsBeaujolais

Vive la Classe en ! !

